

FINANCEMENT DISPONIBLE POUR LES PROJETS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

CONTEXTE

L'Agence Internationale pour les Energies Renouvelables (IRENA) et le Fonds d'Abu Dhabi pour le Développement (ADFD) ont collaboré à la mise en place d'un mécanisme conjoint d'appui aux projets pour soutenir les projets transformatifs, modulables et reproductibles en matière d'énergie renouvelable dans les pays en développement. L'ADFD a accordé des prêts à des conditions de faveur pour les projets d'énergie renouvelable recommandés par l'IRENA, à hauteur de 350 millions de dollars américains sur sept cycles annuels de financement. Les projets ont été sélectionnés pour le financement en janvier 2014, au cours du premier cycle.

FINANCEMENT PAR L'ADFD

**50 millions
de dollars américains**

disponibles pour chaque cycle.

**5 à 15 millions
de dollars américains**

au titre des prêts de l'ADFD, chaque projet étant cofinancé jusqu'à 50 %.

**Taux d'intérêts
de 1 à 2 %**

Prêt sur 20 ans, y compris un délai de carence de 5 ans.

FONCTIONNEMENT

Dans un premier temps, les candidats doivent soumettre un résumé de leur projet entre la mi-novembre et la mi-février de chaque cycle annuel. Un comité d'experts indépendant et international évaluera les propositions et sélectionnera les projets lauréats selon les critères suivants: faisabilité technique, faisabilité économique et financière et retombées socio-économiques et environnementales.

Les porteurs des projets retenus sont invités à soumettre une proposition complète de projet, comprenant une étude de faisabilité économique complète, en mai de chaque cycle annuel. Le Comité consultatif nommé par les membres de l'IRENA évalue les projets pour s'assurer de leur cohérence avec les priorités nationales en matière de développement, de leur répartition géographique et de la diversité des technologies employées. L'ADFD procède à la sélection finale, parmi les projets recommandés par l'IRENA, au plus tard en décembre de chaque année. Suite à ces recommandations, l'ADFD signe des accords bilatéraux avec les représentants des gouvernements des projets sélectionnés.

Pour être retenus, les projets doivent être:

- Transformatifs
- Reproductibles/modulables
- Réalisables sur le plan économique

Ils doivent également:

- Contribuer de manière positive au développement
- Améliorer l'accès à l'énergie
- Viser la sécurité énergétique
- Bénéficier de l'appui du gouvernement



Projet au Burkina Faso, sélectionné au cours du troisième cycle: kits solaires domestiques et miniréseau photovoltaïque de 3.6 MW.

FINANCEMENT CONJOINT

Les prêts souverains de l'ADFD couvrent jusqu'à 50 % du coût total du projet, le solde devant faire l'objet d'un cofinancement. Le cofinancement peut provenir de toutes sortes des sources, y compris des pouvoirs publics, des fonds de développement et du secteur privé. L'IRENA peut, sur demande, faire suivre le dossier de candidature à d'autres Fonds pour obtenir un cofinancement. Les candidats peuvent également s'inscrire sur la [Sustainable Energy Marketplace](#) de l'IRENA afin d'analyser les possibilités de financement conjoint.

ADMISSIBILITÉ

Les projets soumis doivent répondre aux critères suivants pour obtenir un financement par le mécanisme conjoint d'appui aux projets de l'IRENA et de l'ADFD:

CRITÈRES AU NIVEAU NATIONAL

- Les projets doivent être soumis par les États Membres de l'IRENA, signataires du Statut, ou par des États en cours d'adhésion qui sont des pays en développement figurant dans la « Liste des bénéficiaires d'aide publique au développement (APD) établie par le Comité d'aide au développement (CAD) » de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).
- Les projets doivent obtenir le soutien des pouvoirs publics du pays hôte, qui doit également les considérer comme une priorité, et doivent pouvoir obtenir une garantie du gouvernement.

TECHNOLOGIE

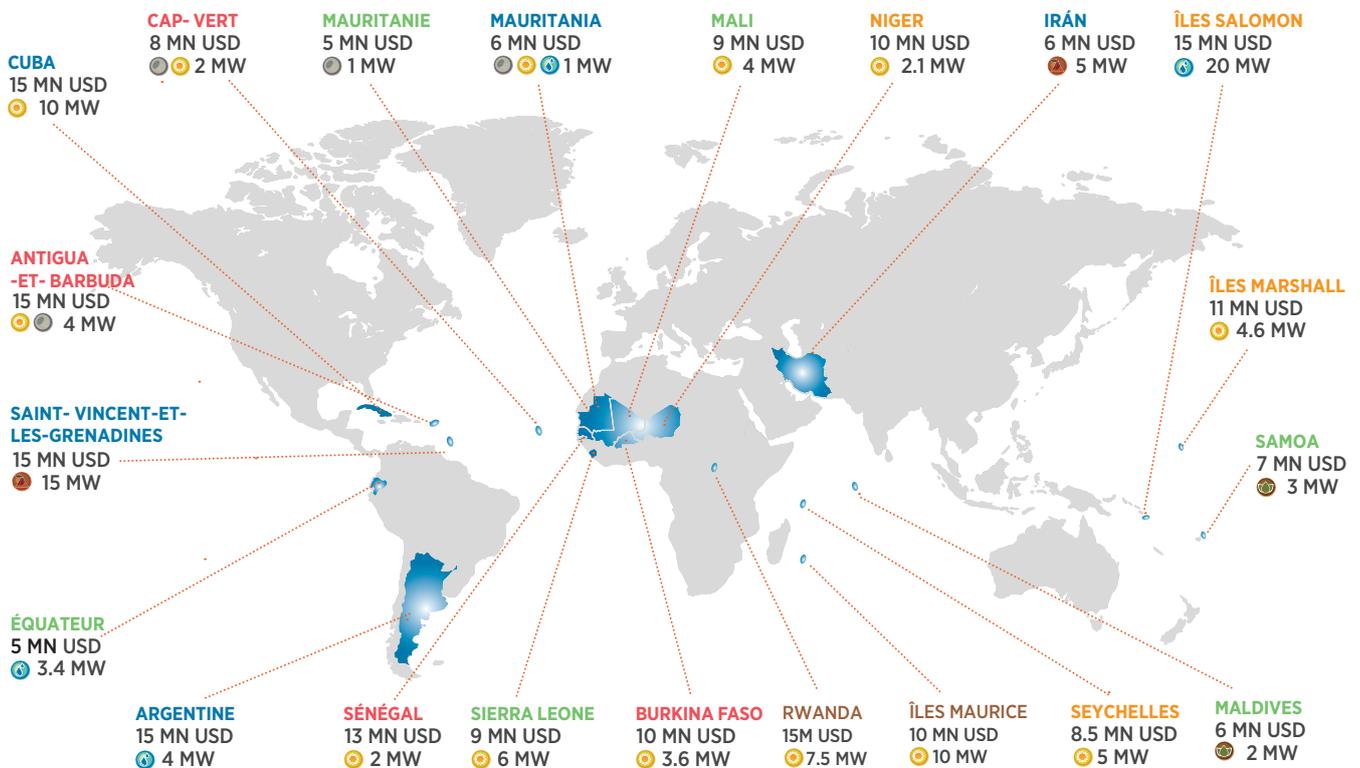
- Les projets doivent contribuer au déploiement des énergies renouvelables décrites dans le Statut de l'IRENA, à savoir la bioénergie, l'énergie géothermique, l'énergie hydroélectrique, l'énergie des océans, l'énergie solaire et l'énergie éolienne.

ÉTAPE DE DÉVELOPPEMENT DU PROJET

- Les projets doivent être à l'étape de l'étude de faisabilité et de la préparation à la mise en œuvre, c'est-à-dire avant l'appel d'offres, la passation de marché et la mise en œuvre.

PROJETS SÉLECTIONNÉS POUR LE FINANCEMENT

- Depuis janvier 2014, des prêts à hauteur de **214 millions de dollars** américains ont été alloués à 21 projets liés aux énergies renouvelables.
- Le soutien de l'IRENA et de l'ADFD a permis de mobiliser **420 millions de dollars** américains, émanant d'autres sources de financement, pour couvrir les coûts restants.
- Les capacités de production électrique issues de technologies renouvelables devraient arriver sur le réseau à hauteur de **120 MW**.
- Plus de **3.5 million de personnes** bénéficieront d'un accès accru à l'électricité et à un meilleur niveau de vie.



- Projets du premier cycle: Bioénergie, Énergie des océans
- Projets du deuxième cycle: Énergie géothermique, Énergie solaire
- Projets du troisième cycle: Énergie hydraulique, Énergie éolienne
- Projets du quatrième cycle
- Projets du cinquième cycle

Les projets sélectionnés au cours du sixième cycle seront annoncés en janvier 2019.

Pour plus d'informations concernant la procédure de soumission pour un financement, pour la participation en tant qu'expert ou pour voir les possibilités de financement conjoint:

www.irena.org/adfd
adfd@irena.org